

**Compte Rendu du Conseil Municipal  
du 1er Juin 2023 à 20h30**



**Ordre du jour**

- 1- Approbation du Procès verbal du Conseil municipal du 5 Avril 2023
- 2- Prochains Projets de la Commune
- 3- Mise en place de La Fibre
- 4- Choix des Illuminations de Noël au Village
- 5- Enfouissement des lignes électriques par le Syndicat d'électrification du Gers
- 6- Terrain "les filles de Lahillaire": Changement du Fermier et signature d'un Bail
- 7- Journée citoyenne du 3 Juin 2023: Organisation et achats
- 8- Création d'une Association pour l'Eglise Au Village
- 9- Organisation de la Fête au Village: référents
- 10- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour le Personnel Communal.
- 11- Autorisation donnée au Maire à signer une convention avec le Service Instructeur
- 12- Plan Communal de Sauvegarde de la Commune : Référent
- 13- Questions diverses

**Secrétaire de séance:** J L Sérié

**Présents:**

**AG** Alain Gateau  
**TB** Thierry Bassetto  
**MB** Marcel Beï  
**CD** Christian Dauriac  
**PD** Patrick Dumont  
**RO** Rebeca Ortega.  
**JJP** Jean-Jacques Pelissier  
**CS** Corinne Sérié  
**JLS** Jean-Louis Sérié  
**GT** Guillaume Tardy  
**AW** Astrid Wojtasik

**Signature des présents**

	tous	1-juin-23
<b>1- Approbation du Procès verbal du Conseil municipal du 5 Avril 2023</b> <a href="#">Compte rendu du 5 Avril 2023</a> .Trésorerie	tous	1-juin-23
<b>2- Prochains Projets de la Commune</b> <a href="#">Projets Commune: Voir annexe</a>	317 990 €	1-juin-23
<b>3- Mise en place de La Fibre</b> <a href="#">Fibre Voir Annexe</a>  . La fibre c'est un fil de verre qui transporte les données à la vitesse de la lumière, plus performant que l'ADSL (Internet par la ligne téléphone ligne cuivre) . C'est un réseau indépendant du Téléphone . <b>Orange éteindra son réseau cuivre le 1 Janvier 2026</b> . 2016-2021 2 Gersois sur 3 sont éligibles à la fibre grâce à 58 000 prises fibrées sur 81 communes par Gers Numérique sur ses fonds propres . 2021-2025 Gers Fibre Société privée assurera le 100% Fibre , par la construction du réseau , son exploitation, et son entretien. . Fibrer un Logement coûte 10 fois plus cher dans le Gers (Habitat isolé, cuivre téléphonique en pleine terre) . <b>L'Internet n'est pas un service public obligatoire (contrairement au téléphone)</b>	JLS,MB	1-juin-23

<p><b>. Les étapes du Projet:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Recensement des boites aux lettres (en cours)</li> <li>. Pose des Points de Mutualisation (avec accord du Maire)</li> <li>. Distribution des prises :Utilisation de l'existant (Poteaux existants)</li> <li>. Pose des Prises en domaine public au plus près des logements</li> <li>. Raccordement final au Logement par le fournisseur Choisi par les client (Pose gratuite pour Orange)</li> </ul>		
<p><b>4- Choix des Illuminations de Noël au Village</b>          .La Proposition de la Commission est soumise au vote du Conseil Municipal</p> <p><b>Vote: Contre: 1    Abstention : 1    Pour:9</b></p>	MB,JJP,AW	1-juin-23
<p><b>5- Enfouissement des lignes électriques par le Syndicat d'électrification du Gers</b>          . L'enfouissement des lignes Moyenne Tension le long du Chemin de La Fontaine est en cours par le Syndicat SDEG et gratuit pour la commune.</p>		1-juin-23
<p><b>6- Terrain "Le pré des filles de Lahillaire": Changement du Fermier et signature d'un Bail</b>          . Changement de Fermage de ces terrains communaux, et transmission au nouveau fermier.</p> <p><b>Délibération: Contre: 0    Abstention : 0    Pour: 11</b></p>		1-juin-23
<p><b>7- Journée citoyenne du 3 Juin 2023: Organisation et achats</b>  <a href="#">Liste des Travaux</a></p>		
<p><b>8- Création d'une Association pour l'Eglise Au Village</b>          . Il a été décidé de créer une <b>Association pour L'Eglise au Village</b> en vue de sa réouverture prochaine. (Jean Beidner, C. Sérié)</p> <p>. Une réunion publique se tiendra prochainement afin de Créer cette <b>Association d'intérêt Général</b> à but non lucratif, et d'en faire la demande auprès de la Préfecture: Statuts , Membres , Conseil d'administration, Bureau</p> <p>. Le principal avantage pour une association est d'avoir un objectif d'intérêt général et d'être reconnue en tant que telle, c'est la possibilité d'<b>obtenir plus facilement des dons</b>.</p> <p>. En effet, une <b>association d'intérêt général</b> a la possibilité de <b>délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs</b>. Grâce à cela, ces derniers peuvent bénéficier d'une <b>déduction fiscale</b> .(réduction d'impôt de 66% de la somme versée.)</p> <p>. Afin d'être reconnu comme organisme d'intérêt général, Il nous est conseillé de lancer une <b>"Procédure de Rescrit"</b> auprès des services fiscaux pour pouvoir émettre les reçus fiscaux.</p> <p>. <b>Cette association aura aussi pour but d'organiser des concerts de Musique Sacrée ou Classique ou autres Manifestations, avec l'accord du Diocèse.</b></p>	CS	
<p><b>9- Organisation de la Fête au Village:7, 8, 9 Juillet</b>          Réunion le 31 Mai . Attente compte rendu MJC.          Apéro offert par la commune de 12 à 13 h : tenu par A.Gateau, JJP, AW, CD          Dépose d'une gerbe au Monument aux morts à 11h30</p>		
<p><b>10- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour le Personnel Communal.</b></p> <p><b>Délibération: Contre: 0    Abstention : 0    Pour: 11</b></p>		1-juin-23
<p><b>11- Autorisation donnée au Maire à signer une convention avec le Service Instructeur de l'Application du Droit des Sols (ADS) de la CCGT suite à modification tarifaire</b>          Modification des tarifs à la Baisse des documents d'urbanisme suivis par l'ADS</p> <p><b>Délibération: Contre: 0    Abstention : 0    Pour:11</b></p>		1-juin-23
<p><b>12- Plan Communal de Sauvegarde de la Commune : Référent</b>          . JJP et P Dumont seront les référents pour l'établissement de ce PCS</p>		1-juin-23

**13- Questions diverses****. Eclairage Public: Devis Territoire d'Energie**

Total 21 000 €, subvention SDEG: 6300 €, Fond vert :8400 €, reste à charge commune : 6400 €

**. Pont sur la Lieuze :**

Les Gardes corps sont dégradés sur le pont qui est sur le parcours de la "Marche extraordinaire"  
.Une action est en cours.

**. Site WB Monblanc**

Présentation du nouveau site web de Monblanc créé par JJ Pelissier

**Prochain Conseil Municipal : 31 Août 2023**

TB, AG

JJP